

Lactalis récompensé au rayon fromage LS

Chaque année, l'institut français du merchandising (IFM) récompense les meilleures démarches merchandising des industriels. Lactalis vient de remporter un « Mètre de bronze » grâce à son plan d'implantation au rayon fromages libre-service. Initiée au début de l'année 2014 et aujourd'hui déployée sur 225 magasins, la démarche est nommée « puissance 4 », comme quatre pôles : fromages à déguster, plaisir et bien-être, pratique et gourmand, fromages en cuisine. Selon une étude Consumer Zoom, le gain en termes de chiffre d'affaires après la mise en place de ce concept serait de 3 % sur le rayon, trois mois après l'implantation, à période comparable. La moitié de cette progression serait due à un nombre crois-



sant d'acheteurs, l'autre moitié résultant d'une hausse des quantités dans le panier. La force de l'industriel réside

↳ Lactalis a **spécifiquement réfléchi sa démarche** pour tenir compte des contraintes liées aux meubles fermés.

moins dans l'innovation merchandising que dans l'adaptabilité aux rayons ouverts ou avec portes vitrées. Dans les deux cas Lactalis propose du sur-mesure. Mais dans les rayons fermés, le bénéfice est d'autant plus remarquable que l'installation des portes vitrées a quelque peu changé la donne. Selon Consumer Zoom, trois distributeurs sur cinq annonceraient une baisse de chiffre d'affaires de

3 % plusieurs mois après la mise en place de ces portes. Alors pour améliorer ces indicateurs et favoriser les achats d'impulsion, pas de révolution, mais une implantation repensée. Le séquençage est optimisé : l'industriel casse la linéarité du rayon en faisant varier les hauteurs de tablettes. La jonction des portes est prise en considération. Lactalis alterne également les familles à fortes rotations avec des références absentes de la liste de courses. L'habillage type bois permet de réchauffer un peu un rayon « aseptisé » et de gagner en lisibilité. Un facteur d'autant plus important dans un linéaire à portes vitrées où la visibilité est restreinte. ■

Agathe Lejeune